



**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N°2013-063

*** * ***

**Objet :
Réhabilitation du gymnase le Rival.**

Délibération affichée le :

L'an deux mille treize et le treize juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de GIGNAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean Marcel JOVER, Maire.

Etaient présents :

MM. JOVER Jean Marcel - LASSALVY Christian – CONTRERAS Sylvie à 18h35 - DEJEAN Anne Marie – GOMEZ René – EDMOND-MARIETTE Dominique – LECOMTE Olivier - BOSCH Jean Claude – NOEL Martine – DELERIS Claudine – BOREL Christian - DEBONO Catherine - PANTANO Sylviane – SUQUET Maguelonne - CHRISTOL Marcel – SERVEL Olivier – SOREL Joëlle - SOTO Jean-François – LEROY Annie

Pouvoirs : MM. BARRAL Claude à GOMEZ René – LESAGE Lamyaa à LECOMTE Olivier – LECLERC Joëlle à SOREL Joëlle

Absents : MM. SIDERIS André – DELVAL Valérie - CHAUSSY Stéphan – ZORGNOTTI Arnaud – DIEZ Frédéric

Convocation du 5 juin 2013

Mme DEJEAN Anne Marie est élue secrétaire à l'unanimité.

Monsieur Claude BARRAL, adjoint délégué, présente aux membres de l'assemblée le projet de réhabilitation du gymnase « le Rival » en matière électrique et énergétique.

Le projet réalisé sur le fondement de deux diagnostics - diagnostic des installations électriques et sécurité et pré diagnostic énergétique réalisés en 2009 - consiste en :

- | | |
|---|-----------------|
| 1. <u>ELECTRICITE</u> | 4 300,00 € HT |
| • Remise en conformité des tableaux, remplacement luminaires, lampes et travaux sur éclairage de sécurité | |
| 2. <u>ECONOMIE D'ENERGIE</u> | 208 790,00 € HT |
| • Remise en conformité ventilation, radiateurs | |
| • Production photovoltaïque | |
| • Remplacement chaudière gaz | |
| • Remplacement aérothermes électriques | |
| • Remplacement des baies vitrées | |

Total	213 090,00 € HT
Réactualisation des prix	21 000,00 € HT
Honoraires	32 010,00 € HT
TOTAL	266 100,00 € HT

Pour mener à bien ce projet de réhabilitation du gymnase « le Rival » en matière électrique et énergétique, il convient d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une aide financière auprès du Conseil Général, de Hérault Energie et de l'ADEME et à signer tout document relatif à cette affaire.

Après avoir entendu l'exposé de son Président, le Conseil par **22 voix POUR (unanimité)**

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter une aide financière auprès du Conseil Général, de Hérault Energie et de l'ADEME
- **AURORISE** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré à GIGNAC, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,
Jean Marcel JOVER.

Accusé de réception en préfecture
034-213401144-20130613-DEL2013-063-DE
Date de télétransmission : 19/06/2013
Date de réception préfecture : 19/06/2013